

PREDEX PB

Autorisé en milieu alimentaire.(POV)
La solution naturelle pour les grains !
Insecticide à action immédiate pour le
traitement des céréales stockées et des
locaux.



Contient :
25 g/l Pyréthrinés
250 g/l Butoxyde de pipéronyle

USAGES



Concentré émulsionnable, idéal pour pour la lutte contre les insectes rampants et volants dans les céréales et les fèves stockées.

PREDEX PB peut être utilisé pour la protection des grains de semences.

Les grains traités au **PREDEX PB** répondent toujours aux normes relatives à la qualité des denrées destinées à la consommation ou à la transformation.

ACTION

Insecticide de contact à action de choc.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

0,012 L/Q pour le traitement des denrées stockées contre :Alucite, sylvain, Charançon, Tribolium

0,005L/m² pour le traitement pour le traitement des locaux vides, matériel de transport, récolte et stockage.

DILUANT D'APPLICATION : l'eau

Appliquer à l'aide d'un appareil de dosage automatique sur l'élevateur ou le transporteur.

Pas de délais de carence.

EDIALUX France

ZA MACON EST, 01750 REPLONGES

Téléphone : (33) 03 85 31 89 10

Télécopie : (33) 03 85 31 89 11

E-mail : info@edialux.com

MAJ 11/08

AVERTISSEMENTS - PRECAUTIONS

Xn - Nocif ; N - Dangereux pour l'environnement

Inflammable.

Irritant pour les voies respiratoires.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Produit professionnel, consulter la fiche de données de sécurité sur www.edialux.fr/ pour toutes les précautions afférentes à ce produit.

Eviter d'inhaler des gouttelettes de produit au moment de l'application / porter un masque type P3

Ne réoccuper les locaux qu'après séchage du produit et une bonne aération

Attention au risque de « glissade » sur le produit fraîchement appliqué

Pour les matériaux fragiles, faire un essai préalable sur une petite surface.

Important : Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminées en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé.

Autorisation de Mise sur le Marché N° : °8800035

Céréales, traitement des produits récoltés contre alucites, charançons, silvains, triboliums

Traitement des locaux de stockage et des parois des locaux – Matériel de récolte, de stockage, de transport

CONDITIONNEMENT

Bidon de 5 L, fût de 200L

CONSERVATION

2 ans en emballage d'origine fermé

Les renseignements fournis sur la présente fiche le sont à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité d'EDIALUX FRANCE

EDIALUX France

ZA MACON EST, 01750 REPLONGES

Téléphone : (33) 03 85 31 89 10

Télécopie : (33) 03 85 31 89 11

E-mail : info@edialux.com

MAJ 11/08